

1. *Débitrice:* **RTG SERVICE BATIMENT LTD, Succursale de Lausanne**, Chandieu 1, **1006 Lausanne**
2. *Déclaration de faillite:* 01.02.2007
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 26.02.2007
4. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

*Indication:* La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* But: travaux de rénovation dans le domaine du bâtiment, y compris le commerce de matériaux et de matériel de construction

Office des faillites de Lausanne  
1014 Lausanne

(00211321)